Forêts anciennes de Haute-Loire

...un patrimoine d'avenir

Connaître les forêts anciennes

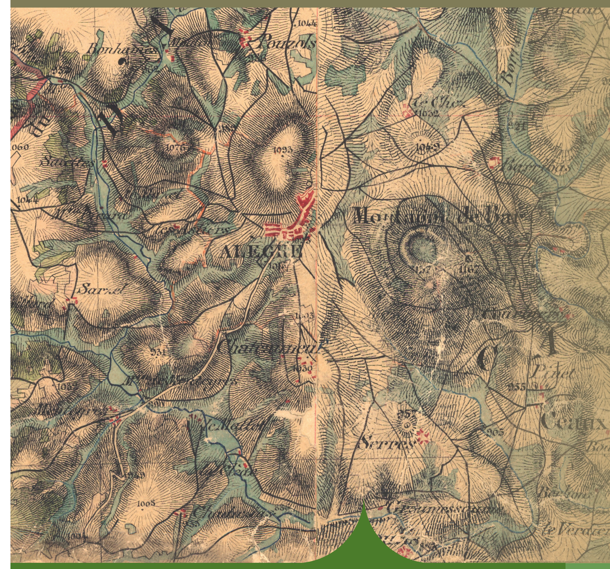

Les forêts anciennes se distinguent par l'absence de défrichement depuis au moins la première moitié du XIXe siècle, quelle que soit la gestion forestière pratiquée. Cette continuité forestière peut remonter à des temps beaucoup plus anciens (forêt médiévale, forêt antique). En raison de leur ancienneté, ces forêts constituent des hauts-lieux de la biodiversité en hébergeant des espèces qui ne se rencontrent que rarement ailleurs. C'est encore plus le cas si de vieux arbres et du bois mort s'y sont maintenus. Lorsqu'une forêt est défrichée (agriculture, urbanisation, etc.), on peut observer la disparition de ces espèces forestières, mais aussi des changements profonds et durables dans le sol. Même après reconstitution du couvert arboré, les bouleversements dus au pâturage, à la fertilisation, au chaulage ou au labour influent sur la flore, la faune et les champignons du sol et du sous-bois durant des siècles. C'est notamment le cas des plantes à faible capacité de dispersion qui, contrairement à certaines plantes aux graines voyageuses ou à des espèces animales très mobiles, mettront des siècles à conquérir de nouveaux terrains. Certaines plantes à bulbe ou à rhizome (Muguet, Maïanthème à deux feuilles…), ou des plantes dont les graines sont disséminées par les fourmis (Anémone sylvie, Euphorbe d'Irlande, Euphorbe des bois, Laîche des bois, Luzule des bois, Mélique uniflore…) se déplacent de moins de 30 mètres par siècle !

◄ Extrait de la carte d'État-major (environs d'Allègre près du Mont Bar)

Les espaces naturels sensibles de Haute-Loire

Depuis 1999, l'action départementale en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) a été prioritairement marquée par la sauvegarde et la préservation des zones humides. L'enjeu de préservation des forêts anciennes a été plus récemment identifié, suite à la révision du schéma départemental en 2012. Jusqu'à présent le Département est gestionnaire de massifs forestiers très différents au gré des opportunités sans avoir défini une stratégie de préservation de forêts anciennes en Haute-Loire.

Le **Mont-Bar** (Allègre), l'un des premiers ENS acquis par le Département notamment pour sa tourbière, fait ainsi l'objet d'une gestion forestière dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 et de travaux de suppression d'essences exotiques comme le Pin Weymouth, le Douglas ou l'Épicéa. Située aux portes de l'agglomération du Puy-en-Velay, la forêt de la **Pinatelle du Zouave** (Polignac, Sanssac-l'église) constitue l'un des derniers témoins de pratiques sylvicoles (taille des pins de boulanges) du XIXe et XXe siècle. Ce site acquis par le Département est devenu un espace récréatif très prisé. Sur le **domaine du Sauvage** (Chanaleilles, Margeride), le Département et l'Office national des forêts tentent de diversifier les peuplements dans les plantations et de créer des îlots de sénescence dans les massifs de hêtraies réputés anciens. Plus récemment, le Département, animateur du site Natura 2000 des Gorges de la Loire, identifie les forêts matures anciennes dans l'objectif de proposer aux propriétaires des mesures de gestion conservatoire.

▼ Forêt de ravin dans les Gorges de l'Allier (près de Monistrol d'Allier)

Une étude diachronique

Les cartes de l'État-major, produites entre 1835 et 1855 en Haute-Loire, s'avèrent un excellent témoignage historique des forêts anciennes même si cette période, relativement étendue, peut être à l'origine de certaines différences d'interprétation (notamment au niveau des bois situés entre Saint-Paulien et Vorey, montrant une limite très nette entre forêts anciennes au sud et récentes au nord pour un seul et même massif forestier). Ces cartes militaires, assez précises et complètes, ont été réalisées à la période de « recul maximal » des forêts, juste avant l'exode rural et la déprise agricole. Les cartes de Cassini, moins précises et datant du milieu du XVIIIe siècle, se montrent moins pertinentes pour ce type d'informations. Une forêt cartographiée au XIXe et toujours présente aujourd'hui a de bonnes chances d'avoir survécu aux défrichements successifs et peut être considérée alors comme probablement ancienne. Cette carte « diachronique » est le fruit de la comparaison entre la cartographie des forêts actuelles et celle des forêts du XIXe.

Cette première étape indispensable à l'identification des forêts anciennes, comporte néanmoins certaines incertitudes. En effet, il s'agit d'une comparaison de deux « photographies » de l'occupation du sol à deux périodes différentes, entre lesquelles les forêts présentes sur les cartes de l'État-major ont pu être défrichées, connaître une période d'utilisation agricole, puis se reconstituer. Outre cette incertitude dans la reconstitution historique de la forêt, la précision des cartes de l'État-major reste inférieure aux cartes actuelles. Par mesure de précaution, on considèrera donc un décalage éventuel des contours des forêts anciennes, récentes ou disparues de l'ordre d'une cinquantaine de mètres.

Pour aller plus loin dans l'identification et la caractérisation des forêts anciennes, le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent des outils, disponibles sur **https://projets.cbnmc.fr/forets**

▼ Extrait de la carte de Cassini (environs d'Allègre près du Mont Bar)

Des forêts disparues

Depuis 150 ans, la surface forestière a augmenté en Haute-Loire, comme dans le reste de la France. Le taux de boisement départemental est passé de 16 % à 39 %. Néanmoins, cette augmentation globale de la surface forestière cache une autre réalité : 14 % des forêts cartographiées par l'État-major au XIXe siècle, potentiellement anciennes, auraient été rayées de la carte, soit l'équivalent de 15 600 terrains de football. Au cours des deux derniers siècles, l'augmentation de la surface forestière n'a compensé que partiellement ces forêts perdues. En effet, une partie de la biodiversité forestière, liée à l'ancienneté, met des siècles voire des millénaires à recoloniser de nouvelles forêts.

Le **Bassin du Puy-en-Velay** et les **Limagnes du Brivadois**, déjà très peu boisés à l'époque, figurent ainsi parmi les terroirs les plus touchés. Près d'un tiers des forêts connues à l'époque y auraient été défrichées depuis. Les plateaux d'altitude caractéristiques du département (plateaux du **Forez** et du **Velay**, **Devès** ou encore **Mézenc**) ne font pas exception. Environ un quart des forêts de l'époque, majoritairement composées de Hêtre, de Pin sylvestre ou de Sapin pectiné ont été déboisées, en bonne partie pour répondre aux besoin de l'agriculture. Seuls le **Haut-Livradois**, les **Pays coupés**, les **gorges de l'Alagnon** ou du **Haut-Allier** font exception.

14 %
des forêts présentes sur les cartes de l'État-major auraient été défrichées depuis le XIXe siècle
10 900 ha

▲ Pin sylvestre dans le massif du Testavoyre

Carte des
Forêts anciennes de Haute-Loire

32 %
des forêts actuelles seraient anciennes
67 100 ha

Des forêts séculaires

Malgré de légères variations selon les secteurs, la proportion de forêts anciennes demeure assez homogène sur le département. Couvrant à peine 1/6e des forêts actuelles dans le **Brivadois**, elles sont un peu plus fréquentes dans les **hautes gorges de la Loire**, sur les **plateaux du Forez** ou du **Velay** et les hautes terres du **Meygal**, du **Devès** et **Margeride**. Elles ne sont néanmoins nulle part majoritaires.

Le Pin sylvestre, y compris en forêt ancienne, est une essence caractéristique des forêts altiligériennes, notamment dans le **Velay, la haute vallée de la Loire, les plateaux du Forez et du Devès**. Naturellement pionnier, cet « enfant du pays » a longtemps été favorisé par l'Homme au détriment du Hêtre ou du Chêne : son bois a toujours fourni un bon combustible. En effet, incapable de rejeter de souche comme les feuillus, le Pin sylvestre possède néanmoins la capacité de régénérer ses branches latérales. En coupant régulièrement ces dernières, la taille en "Pin de boulange" permet astucieusement de récolter du bois, tout en laissant l'arbre en place pour assurer la prochaine récolte. Ces pins, comme ceux de la **Pinatelle du Zouave**, arborent ainsi des formes tourmentées dues à des tailles répétées.

Plus en altitude, notamment sur le **Livradois** et les **plateaux du Velay**, le Sapin pectiné, essence autochtone, se distingue. Les feuillus ne sont cependant pas en reste. Il s'agit de chênes dans le nord-ouest du département, mélangé à d'autres essences feuillues ou résineuses dans le **Velay** ou dans les **gorges de la Loire** ou de l'**Allier.** Les hêtraies pures représentent moins de 5 % des forêts anciennes (parfois jusqu'à 15 % des peuplements en **Margeride**). Comme les bois de pin du **Velay**, les hêtraies et sapinières pures portent elles aussi la marque d'usages anciens. Les coupes de taillis répétées ont favorisé le Hêtre pour produire du bois combustible, tandis que le Sapin a été sélectionné pour produire du bois d'œuvre.

En de nombreux endroits cependant, à l'image des gorges escarpées de la **Loire** et de l'**Allier** ou sur les sucs de phonolites du **Meygal**, certaines forêts évoluent sans intervention humaine récente. Ces secteurs, difficiles d'accès pour les engins modernes, n'ont ainsi probablement pas fait l'objet de coupes depuis le milieu du siècle dernier, au bénéfice des nombreuses espèces liées aux vieux arbres et au bois mort.

En forêts anciennes, les plantations d'essences exotiques ont été plutôt rares (moins de 5% des surfaces), auxquelles s'ajoute une surface équivalente dans lesquelles ces essences sont minoritaires au sein de peuplements d'essences locales. Le Douglas a été utilisé sur les contreforts de la **Limagne brivadoise**, de la **Margeride** ou dans les **Pays coupés**, tandis que l'Épicéa l'a été davantage sur le **Livradois**, le **Devès** ou la **Margeride**. Ces transformations ont pu entraîner la perte d'une partie du patrimoine biologique des forêts anciennes.

...un patrimoine d'avenir

◄ Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)

Des forêts récentes

Si elles hébergent rarement les espèces caractéristiques des forêts anciennes, les forêts récentes ne sont pas pour autant dénuées d'intérêt pour la biodiversité. L'idée reçue selon laquelle celles-ci seraient principalement constituées de plantations de conifères exotiques est fausse. Ces dernières correspondent à environ 10 % des surfaces sous forme de plantations pures de taille importante, auxquelles il est possible d'ajouter une part à peu près égale de petites plantations incluses dans les peuplements d'essences autochtones.

Dans de nombreux endroits (**bassins du Puy-en-Velay** et de la **Limagne brivadoise**, **Pays coupés des Volcans**, sur les pentes des **gorges de la Loire**, de l'**Alagnon** et de l'**Allier**, en **Margeride**...), la plupart des forêts récentes sont issues de la recolonisation spontanée de terres agricoles par les feuillus. Le Pin et le Sapin se mêlent souvent aux feuillus, voire dominent, surtout dans le **Meygal** et les **monts du Forez**. Les forêts récentes se montrent ainsi souvent plus mélangées que des forêts anciennes dans lesquelles les essences (pins, chênes, hêtres, sapin…) ont longuement été sélectionnées par la sylviculture et par les conditions du milieu. Or, ce mélange est favorable à la biodiversité, et à l'adaptation au changement climatique.

Souvent, ces forêts spontanées ont permis de retisser une trame forestière continue, reconnectant des massifs anciens jusqu'alors isolés, par exemple dans les gorges. Dans les secteurs où les forêts avaient quasiment disparu, notamment dans le **Val d'Allier brivadois**, ces forêts récentes ont permis de reconstituer des milieux disparus tels que les forêts à bois dur des vallées alluviales figurant parmi les habitats les plus rares et menacés en France et en Europe.

Localement, les plantations de conifères exotiques prennent une place plus importante. L'Épicéa représente ainsi le quart des forêts récentes du **Mézenc** suite à des plantations réalisées durant la seconde moitié du XIXe siècle par le service de restauration des terrains en montagne. Ces plantations pures ou mélangées apparaissent dans 10 à 15 % des forêts récentes du **Devès** (environs du lac du Bouchet) et du **Haut-Livradois**. D'usage plus récent, le Douglas a été moins utilisé, et ne couvre qu'environ 5 % des forêts récentes des pays coupés, des contreforts de la **Margeride** ou des plateaux du **Velay**. Le Pin sylvestre constitue une partie des forêts récentes (18%), surtout sur les **plateaux du Forez** et du **Devès**, et en **Margeride**. S'il s'est répandu naturellement à partir des pineraies anciennes, il a aussi été semé par l'Homme.

68 %
des forêts actuelles seraient récentes
146 000 ha

39 %
de la surface départementale est forestière

Évolution des forêts du département de Haute-Loire entre le milieu du XIXe siècle et aujourd'hui

- Forêts disparues
- Forêts présumées anciennes
- Forêts présumées récentes
- Villes principales
- Régions naturelles
- Cours d'eau principaux
- Espaces naturels sensibles
- Parcs naturels régionaux

Sources : Carte réalisée à partir de la comparaison entre les cartes d'État-major (BD Carto® État-major © IGN-2019) et la cartographie nationale des forêts actuelles (BD Forêt® version 2 © IGN-2010). Fond cartographique : BD Topo® © IGN-2008, Paysages d'Auvergne © DREAL Auvergne-2009, Parcs naturels régionaux © INPN-2020, Espaces naturels sensibles © Département de la Haute-Loire-2020.

Rédaction et coordination : B. RENAUX. **Analyse de données** : B. RENAUX, M. POUVREAU. **Relecture** : N. GUILLERME, L. MANSOT, S. PERERA, M. PIROUX, M. POUVREAU, B. RENAUX, T. VERGNE. **Cartographie** : M. PIROUX. **Conception graphique** : S. PERERA. **Photographies** : L. CHABROL, S. PERERA, B. RENAUX.

Reproduction et diffusion interdites sans autorisation préalable.

© Conservatoire botanique national du Massif central - 2021.

Pour aller plus loin dans l'identification et la caractérisation des forêts anciennes, le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent une page web dédiée : scannez le QR Code ci-contre ou utilisez l'URL suivante.

https://projets.cbnmc.fr/forets

Ce document a été réalisé en partenariat avec l'IGN, l'IPAMAC, les Parcs naturels régionaux des Monts d'Ardèche et Livradois-Forez, l'Office national des forêts et le Centre national de la propriété forestière - Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec la contribution financière de l'Europe, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Loire

Le projet « Contribution à l'identification et à la caractérisation des forêts anciennes du Massif central » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.